CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E80236** **VALABLE JUSQU'AU** **24/08/2027**

ÉDITÉ LE 14/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/2008

Raison sociale : C. MACRON

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 06/06/2019

Capital : 50 400

15 RUE DU 14 JUILLET
62223 SAINT-LAURENT-BLANGY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ARRAS 507 567 444

Siret : 507 567 444 00025

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 52.421 K

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000004847862904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000004847862904

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Téléphone : 03 21 55 14 18 **Fax :** 03 21 55 13 13

Portable : 06 45 90 04 88

Responsabilité légale :
MACRON CECILE CO-GÉRANT / MACRON ANDRE CO-GÉRANT

Site Internet :

E-mail : contact@cmacron.fr

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 286 807 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	9	02/07/2025
3132	Ardoises (Technicité confirmée)		02/07/2025
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée)		27/08/2025
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées		27/08/2025
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

14/10/2026 14:37

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E80236** **VALABLE JUSQU'AU** **24/08/2027**

ÉDITÉ LE **14/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/2008
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 06/06/2019
Capital : 50 400

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ARRAS 507 567 444

Siret : **507 567 444 00025**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 52.421 K

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000004847862904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000004847862904

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : **C. MACRON**

15 RUE DU 14 JUILLET
62223 SAINT-LAURENT-BLANGY

Téléphone : 03 21 55 14 18 **Fax :** 03 21 55 13 13
Portable : 06 45 90 04 88

Site Internet :
E-mail : contact@cmacron.fr

Responsabilité légale :
MACRON CECILE CO-GÉRANT / MACRON ANDRE CO-GÉRANT

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	02/07/2025
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	27/08/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	25/08/2021
o Isolation des combles perdus	25/08/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

14/10/2026 14:37

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.